

Les députés des villes imposent la parité aux 25 000 communes de moins de 1 000 habitants

écrit par Cyrano | 10 avril 2025





L'alliance entre les macronistes et l'ensemble de la gauche, autrement dit entre Macron et Mélenchon, avec la complicité passive de LR, qui avait privé le Rassemblement national de la victoire promise aux législatives de 2024, vient encore de faire des ravages.

Rappelons d'abord que cette alliance avait eu comme conséquence, à l'Assemblée nationale, contre tous les principes républicains encore en vigueur, de priver le RN de toutes les présidences de commissions et postes de vice-présidents de l'Assemblée qui lui revenaient. Les tricheurs étaient en action, protégés par la presse qui couvrait cette forfaiture.

Certes, depuis, la gauche essaie de faire oublier qu'elle doit une centaine de ses postes de députés aux macronistes, et ces derniers font de même avec les leurs, essayant de taire que Borne et Darmanin ont été

élus par les complices locaux de Mélenchon.

Hier, cette alliance néfaste a de nouveau fait des ravages, puisque, dans une France où plus rien ne va – voir une brillante intervention de Tanguy, ci-dessous – les bobos des villes (car peu de députés sont issus de la ruralité) ont, comme quand ils ont imposé le 80 km/h dans les campagnes, sous Édouard Philippe, décidé d'imposer de nouvelles lois électorales aux 25 000 communes de moins de 1000 habitants en France, qui devront se soumettre à la parité.

Rappelons que c'est à partir de 1982 que, dans les villes de plus de 3500 habitants, un système de listes bloquées donnait la majorité d'environ 75 % à la liste arrivée première, alors qu'auparavant, les électeurs pouvaient panacher entre différents candidats, et rayer ceux qui ne leur plaisaient pas. Terminé, les socialistes ont imposé des listes complètes.

Puis à partir des années 2000, sous la pression des associations féministes et des socialistes, on commence à imposer la parité hommes-femmes, soit une discrimination positive insultante pour les femmes, mais aussi porteuse de toutes les dérives communautaristes, dans différentes élections, dont la mise en place se fait rapidement dans les communes. Donc, les villes de plus de 3500 habitants doivent présenter des listes à égalité hommes-femmes.

En 2013, ils ont abaissé le seuil à 1000 habitants !

Et donc, après des années de travaux parlementaires qui s'enlisaient, nous avons assisté, ce lundi, à l'Assemblée nationale, avec la complicité de l'inévitable perruche Braun-Pivet, à un véritable passage en force, avec la trahison des communistes, qui ont changé leur vote au dernier moment, sachant que le

gouvernement a fait voter deux fois les parlementaires parce qu'il avait perdu la première fois.

C'est bien sûr un vote idéologique des bobos de gauche, toujours aussi méprisants pour les réalités des campagnes. De nombreux maires ont pourtant alerté sur les réalités locales. Notons également que c'est un dernier droit démocratique qui est retiré aux citoyens, celui de pouvoir, dans les petites villes – et d'ailleurs, pourquoi seulement dans les petites ? – choisir les meilleurs candidats possibles, rayer ceux qui ne plaisent aux électeurs, et déclarer élus ceux qui ont le plus de voix, quelle que soit la liste sur laquelle ils se présentaient.

<https://www.maire-info.com/parit%C3%A9/listes-paritaires-dans-les-communes-de-moins-de-1000-habitants-la-proposition-de-loi-d%C3%A9finitivement-adopt%C3%A9e-dans-la-douleur-article-29586>

Signalons que si le RN a combattu cette loi jusqu'au bout, LR a toujours montré ses ambiguïtés, certains élus contestant cette décision, mais d'autres l'approuvant, sans oublier que le Sénat, à majorité LR, l'a approuvé.

Écoutez le député Jean-Philippe Tanguy dire, il y a quelques semaines, leurs quatre vérités aux macronistes, quand Barnier avait été censuré...

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2025/04/ssstwitter-com_1744132223139.mp4
Ripostelaique.com